

# Info-Parents / Accueil du préscolaire

Le 27 août 2021

## Dans ce numéro

1. Message de la direction / rentrée scolaire p. 1
2. Accueil : Première journée de classe le 31 août p. 1
3. Élèves du préscolaire 4-5 ans p. 1-2
4. Procédure arrivée et départ p. 2
5. RAPPEL DES ATTENTES ET DES ADAPTATIONS / ENTRÉE SCOLAIRE 2021 (Info-parents du 24 août) p. 2
6. RAPPEL: Informations importantes de la Santé publique pour les élèves du préscolaire et du primaire p. 3
7. Retour à l'école et covid-19 On reste vigilants pour éviter la propagation p. 4
8. Gestion des cas de covid dans l'école p. 4
9. Accès aux établissements p. 4
10. L'horaire de cours p. 4
11. Service de garde p. 5
12. Accès aux aires communes p. 5
13. Régime pédagogique 21-22 p. 5
14. Modalités de paiement / année scolaire 2021-2022 p. 6

## Message de la direction / rentrée scolaire

Cet info-parents comporte une grande quantité d'informations au sujet de la rentrée scolaire à venir. Vous y trouverez des précisions sur la 1<sup>re</sup> journée de classe, la routine des accueils du matin et du soir ainsi que les déroulements d'une journée type. Nous avons également transmis à nouveau les informations que nous vous avons transmises cette semaine dans un info-parents précédent.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et votre indulgence pour cette 2<sup>e</sup> rentrée scolaire spéciale qui demandera des adaptations. Pour tout questionnement face à ces nouvelles attentes, n'hésitez pas à nous contacter.

## ACCUEIL : Première journée de classe le 31 août

**Afin de respecter les dernières consignes de la Santé publique associées à notre région, l'accueil des élèves sera adapté encore cette année. Veuillez-vous référer à la procédure d'accueil du 31 août transmis en annexe.**

## Élèves du préscolaire 4 et 5 ans

Les parents qui viennent reconduire leur enfant sont invités à utiliser les rues environnantes en face de l'école afin de stationner leur automobile. **Les élèves seront attendus à l'édifice Marguerite- D'Youville à compter de 9 h 30 pour les maternelles 5 ans et 10 h pour les maternelles 4 ans.** Par contre, **un seul parent sera accepté afin d'accompagner son enfant.** Les enseignantes et éducatrices du service de garde se feront un plaisir de vous accueillir. La direction sera également sur place. La direction restera à l'extérieur avec les parents afin de répondre aux différents questionnements de la rentrée scolaire. Comme déjà précisé, votre enfant sera à temps complet à compter du 31 août. Par contre, il vivra des activités et des animations

sous la supervision des enseignants et des éducatrices du service de garde.

Lors de la journée du 30 août prochain, un petit vidéo vous sera transmis pour confirmer le titulaire de votre enfant. Dans ce vidéo, ce sera le titulaire qui s'adressera directement à votre enfant.

### [Procédure d'arrivée et de départ des élèves à compter du 1<sup>er</sup> septembre :](#)

Vous trouverez **en annexe** la procédure d'arrivée et de départ pour les élèves fréquentant l'édifice de Marguerite-D'Youville. Nous vous demandons de bien lire les informations transmises.

---

*PERSÉVÉRANCE*

*AUTONOMIE*

*RESPECT*

---

### [RAPPEL DES ATTENTES ET DES ADAPTATIONS / ENTRÉE SCOLAIRE 2021](#)

[\(Extrait de l'Info-parents du 24 août\)](#)

### [Dates importantes \(rencontres de parents et assemblée générale\)](#)

#### **Mardi le 31 août**

Entrée scolaire pour les élèves du préscolaire 4 et 5 ans et du primaire.

#### **Mardi le 7 septembre**

Rencontre de parents du préscolaire (Marguerite-D'Youville). La rencontre se fera en présentiel. Les modalités (heures et consignes) pour cette rencontre seront transmises via votre titulaire dans les prochains jours.

#### **Mercredi le 8 septembre**

Rencontre de parents 1<sup>er</sup> cycle (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année).

#### **Mercredi le 8 septembre**

Assemblée générale des parents.

#### **Judi le 9 septembre**

Rencontre de parents 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année).



## RAPPEL: Informations importantes de la Santé publique pour les élèves du préscolaire et du primaire

- Aucune distance à respecter entre les élèves d'un même groupe-classe.
- À l'extérieur, aucune distance à respecter avec un autre groupe-classe.
- Distance de deux mètres entre le personnel et les élèves.
- Assignation de place dans le transport scolaire.
- Certains déplacements adaptés dans les corridors et les aires communes pour limiter les contacts.
- Le port du masque de procédure pour les élèves du primaire seulement lorsque les élèves sortiront de leur classe et pendant le transport scolaire.
- Le port du masque d'intervention pour le personnel selon les consignes de la CNESST.
- **Mesures sanitaires maintenues telles qu'annoncées en juin :**
  - ✓ Maintien des mesures de nettoyage et de désinfection par les agents d'entretien, particulièrement en ce qui concerne les surfaces fréquemment touchées.
  - ✓ Maintien des routines d'hygiène des mains pour les élèves et le personnel, selon les recommandations de la CNESST.
  - ✓ Maintien des recommandations concernant l'évaluation et, s'il y a lieu, l'exclusion des personnes symptomatiques.
  - ✓ Respect de l'hygiène respiratoire (on tousse dans son coude et on jette ses mouchoirs immédiatement après utilisation).
  - ✓ Les élèves et le personnel apportent le moins possible d'objets de la maison.

---

*PERSÉVÉRANCE*

*AUTONOMIE*

*RESPECT*

---



## Retour à l'école et covid-19. On reste vigilants pour éviter la propagation

Si votre enfant présente des symptômes, composez le 1-877-644-4545 dans les plus brefs délais et suivez les directives de la Santé publique qui vous seront données. L'enfant malade doit s'isoler à la maison jusqu'à ce qu'il reçoive les directives de la Santé publique.

Vous pourrez également vous référer au lien suivant afin de procéder au l'outil d'auto-évaluation des symptômes : [outil d'auto-évaluation symptômes](#)

Les symptômes à surveiller sont:

- Perte d'odorat, de goût et d'appétit
- Fièvre
- Grande fatigue
- Symptômes respiratoires
- Symptômes intestinaux

---

*PERSÉVÉRANCE*

*AUTONOMIE*

*RESPECT*

---

## Gestion des cas de covid dans l'école

Pour la sécurité de votre enfant, nous poursuivrons les mêmes mesures que l'année dernière dans la gestion des symptômes de la COVID. Nous nous ajusterons également en fonction de l'évolution des consignes de la Santé publique.

## Accès aux établissements

Privilégier l'accès aux établissements au personnel de l'école et aux élèves. Si vous êtes tenus de vous présenter à l'école, le port du masque est obligatoire en tout temps ainsi que le respect du deux mètres de distanciation.

## L'horaire des cours 2021-2022

Vous trouverez, en **pièce jointe**, l'horaire des cours officiel pour l'année scolaire à venir. Merci de respecter l'**heure d'arrivée** de **8 h 55** en début de journée et de **12 h 50** pour l'**après-midi** afin que nous puissions assurer la sécurité de votre enfant.



## Service de garde

Reprise des activités habituelles des services de garde scolaires avec réglementation et tarification en vigueur (incluant les ratios habituels 1 pour 20).

Les élèves, comme à la fin de l'année dernière, dîneront dans leur classe. Ils iront à l'extérieur (lorsque la température le permettra) avec leur groupe respectif avant ou après le dîner, selon leur horaire de dîner.

Possibilité d'une bulle service de garde pour les plages horaires de matin et du soir.

---

**PERSÉVÉRANCE**

**AUTONOMIE**

**RESPECT**



Pour le dîner, les élèves devront avoir un lunch froid ou un thermos. Le service de traiteur reprendra du service. Vous recevrez des informations à cet effet bientôt.

## Accès aux aires communes

- Les salles de bain sous supervision seront accessibles aux élèves.
- L'utilisation des gymnases est possible sans restriction.

## Régime pédagogique 2021-2022

L'année scolaire 2021-2022 serait divisée en deux étapes de durée similaire, avec la pondération suivante :

- ✓ 40 % pour la première étape (août 2021 à janvier 2022);
- ✓ 60 % pour la deuxième étape (février à juin 2022).

Le nombre de communications et de bulletins ainsi que les dates limites de transmission aux parents seraient les suivantes :

- ✓ Une première communication écrite au plus tard le 19 novembre 2021;
  - ✓ Un premier bulletin transmis au plus tard le 28 janvier 2022;
  - ✓ Une deuxième communication écrite au plus tard le 22 avril 2022;
  - ✓ Un deuxième bulletin transmis au plus tard le 10 juillet 2022.
- Retour des évaluations obligatoires MEQ



## Modalités de paiement / année scolaire 2021-2022

Veillez noter que votre état de compte pour les effets scolaires 2021-2022 sera disponible sur le Portail Parents Mozaïk, sous la pastille *Finances / Effets scolaires* après le 31 août (*voir exemple ci-dessous*).

SOMMAIRE DU COMPTE			
Montant dû	-	Chèques postdatés	= Solde du compte
77,34 \$	-	0,00 \$	= 77,34 \$
			Montant à payer : 77,34 \$

*Joindre avec votre paiement. S.V.P. Découpez ici. Merci.*

Vous pouvez **payer en ligne**, par votre caisse ou banque. Vous devez utiliser le numéro de référence (*voir exemple*). Si vous **payez en argent ou par chèque** (au nom de : École du Bois-Joli), veuillez faire parvenir votre paiement, bien identifié au nom de votre enfant, soit par votre enfant qui apportera le paiement à l'école ou en laissant votre paiement dans la boîte aux lettres de l'école.

Numéro de référence : Père: ES 146 2473866 074725 6 Mère: ES 146 2473866 074725 6